

ARRÊTÉ n° IG\_25 775 903 126  
de composition de commission d'examen des vœux  
procédure d'accès au deuxième cycle de l'enseignement supérieur rentrée universitaire 2026-2027

La présidente

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 612-6 et D. 612-33 à D. 612-36-4

**ARRÊTE**

Article 1 : les demandes d'admission en Master pour l'année universitaire 2026-2027 sont examinées par la commission de recrutement composée comme suit :

**Master 1 Mathématiques et applications**

Parcours type : Mathématiques Fondamentales

Membres de la commission

Pascal BOYER (PU, Président)

Thanh Mai PHAM NGOC (PU)

Maher ZERZERI (MCF)

Article 2 : Le directeur général des services de l'université est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché sur les panneaux d'information de l'université et publié sur le site internet.

Fait à Villetaneuse, le 13 janvier 2026

**Pour la Présidente et par délégation  
la Vice-Présidente de la Commission  
de la Formation et de la vie  
Universitaire**

**Karine Grandpierre**

